

Scandale Windrush : un amer anniversaire pour la Grande-Bretagne

27 avril 2018 | @Léa Schneider

En 1971, la loi britannique change : les citoyens du Commonwealth vivant déjà au Royaume-Uni se voient confirmer leur droit de résidence permanent. Ils n'ont aucune démarche à entreprendre, dans un pays où la carte d'identité n'existe pas encore. Le ministère de l'Intérieur ne les enregistre pas non plus. Seuls ceux qui sont amenés à voyager font une demande de passeport. Pour tous les autres, la question ne se pose même pas : ils se sentent britanniques.

Ils font les frais d'un durcissement de la politique anti-immigration...

Mais en 2012, Theresa May, alors ministre de l'Intérieur, durcit la politique anti-immigration illégale. Pour louer un appartement, trouver un travail, bénéficier de soins financés par la sécurité sociale, il faut pouvoir prouver que l'on est bien citoyen britannique. Problème : les enfants du Windrush qui n'ont pas voyagé ou fait la démarche d'être naturalisés n'ont ni carte d'identité, ni passeport qui prouve qu'ils sont bien entrés légalement au Royaume-Uni et qu'ils ont le droit d'y rester. Souvent, ils sont arrivés en voyageant avec les documents d'identité de leurs parents.

Ils se retrouvent aujourd'hui au cœur d'un imbroglio administratif, puisque le ministère de l'Intérieur a détruit en partie en 2010 les cartes d'enregistrement avec leur date d'arrivée. La plupart d'entre eux ont produit des attestations de cotisation à la sécurité sociale couvrant plusieurs décennies. Insuffisant, puisque ces documents ne prouvent pas en eux-mêmes qu'ils sont arrivés légalement entre 1948 et 1973. Le ministère de l'Intérieur, pour ses vérifications, peut exiger jusqu'à quatre pièces justificatives différentes pour chaque année de résidence au Royaume-Uni. Or, la plupart des gens de Windrush y vivent depuis quarante ou cinquante ans.

Les personnes arrivées après 1973, alors que l'Immigration Act de 1971 était entré en vigueur, ne sont pas concernées par cette situation, étant donné qu'elles ont dû se soumettre à des vérifications plus strictes avant de pouvoir s'établir en Grande-Bretagne.

Extrait de <https://info.arte.tv/fr/la-generation-windrush-declares-illegaux-dans-leur-propre-pays>

Windrush scandal: a bitter anniversary for Great Britain

In 1971, the British law changed: the Commonwealth citizens who already lived in the United Kingdom received a confirmation of their permanent resident status. They did not need to settle any administrative matter, since the ID card did not exist yet in the UK. The Home Office did not register them either. Only the people who had to travel applied for passports. For all the others, there is no question about it: they feel British.

They are the collateral victims of a more stringent anti-immigration policy...

In 2012, however, Theresa May, the then Home Office Secretary, cracked down on the anti illegal immigrants policy. You have to prove you are a British citizen in order to be able to rent a flat, find a job, enjoy NHS care. The problem lies in the fact that the Windrush children who never traveled abroad or never applied for naturalisation have neither ID card nor passport proving that they did enter the UK legally and that they are entitled to stay. They often traveled to the UK on their parents' ID documents.

They are now at the heart of an administrative puzzle since the Home Office destroyed part of the landing cards bearing the date they came to the country in 2010. Most of them have produced certificates showing they contributed to social security ranging for decades. Still, they are not enough, since those documents alone do not prove that they legally came between 1948 and 1973. The Home Office sometimes demands up to four different documents proving each year of residence in the United Kingdom. One must bear in mind that most of the Windrush people have been living there for forty to fifty years.

The people who came after 1973, after the 1971 Immigration Act was introduced, are not affected by this situation since they had to undergo more stringent checks before they could settle in Great Britain.

Immigration : la «génération Windrush» oubliée par le Royaume-Uni

Par Sonia Delesalle-Stolper, Correspondante à Londres — 16 avril 2018 à 18:23

LIBERATION

1 000 livres pour un permis de résidence

En 1971, la loi sur l'immigration change. Les membres du Commonwealth qui vivent déjà au Royaume-Uni se voient attribuer un droit de résidence automatique. Le problème est que le Home Office, le ministère britannique de l'Intérieur, n'enregistre personne, n'entreprend aucune démarche. Pour l'immense majorité de la «génération Windrush», la question ne se pose même pas. Ils sont britanniques. Au Royaume-Uni, la carte d'identité n'existe pas et le passeport ne s'obtient que si l'on souhaite voyager. Beaucoup n'ont jamais entrepris cette démarche.

En 2012, le Home Office, dirigé par Theresa May, aujourd'hui Première ministre, introduit un système officiellement baptisé «*environnement hostile*» en matière d'immigration. «*Des contrôles d'immigration ont été instaurés dans tous les secteurs de la vie, la santé, chez les employeurs, les logeurs. Ces derniers, sous menace d'amende lourde, voire de peine de prison, doivent apporter la preuve du droit de séjour de leurs malades, employés, locataires etc.*», explique à *Libération* Satbir Singh, directeur de l'association Joint Council for the Welfare of Immigrants (JCWI). C'est comme ça qu'à l'occasion de la recherche d'un emploi, d'un nouveau logement ou alors qu'ils se retrouvent malades à l'hôpital, comme Albert Thompson, certains découvrent qu'ils ne sont pas automatiquement britanniques, qu'il leur faut entreprendre de lourdes démarches et aussi payer quelque 1 000 livres (1 100 euros), pour un permis de résidence.

http://www.liberation.fr/planete/2018/04/16/immigration-la-generation-windrush-oubliee-par-le-royaume-uni_1643760

1. Translate the text using the techniques seen in class.
2. Compare it with the translation on the other side of the paper. Can you find some of the techniques studied in class?